



DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2008

La séance est ouverte à 18 H 30.

Monsieur le Maire fait part de divers remerciements qu'il a reçus.

Les procès-verbaux du 15 Novembre 2007 et du 14 Décembre 2007 ont été adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour de la présente réunion est adopté à l'unanimité après que les délibérations suivantes aient été modifiées et mises sur table :

- N° 203 ayant pour objet «Création de deux commissions extra-municipales ».
- N° 503 ayant pour objet «Indemnités de fonction des élus».
- N° 703 ayant pour objet « Cession S.C.I. du Petit-Essart ».

Les deux délibérations suivantes qui étaient inscrites à l'ordre du jour ont été mises sur table le jour du Conseil :

- N° 705 «Demande de subvention à l'ADEME pour l'achat d'un véhicule utilitaire électrique».
- N° 706 « Demande de subvention au S.I.E.R. pour l'achat d'un véhicule utilitaire électrique».

Le Maire dans le cadre de ses délégations et comme le prévoient les articles L 2122-22 et L 2122-23 du C.G.C.T., informe les membres du Conseil Municipal de l'état d'avancement des dossiers pour la période du 24 novembre 2007 au 17 mars 2008 dans les domaines suivants : marchés, les cessions et acquisitions immobilières.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la démission de

Mme POULLAIN Nathalie et par conséquent, déclare installer M. BOUST Natalis, étant le prochain Conseiller sur la liste, dans ses fonctions de Conseiller Municipal

Le Conseil Municipal abordant l'ordre du jour :

- Cède à la Société «ENVIRO ELBILSALG» un véhicule PEUGEOT 106 électrique et dit que la recette sera enregistrée dans le budget principal ville 2008.
- Donne un avis favorable aux cinq demandes du Trésorier Payeur ci-dessous, de remise gracieuse des pénalités de retard de paiement des taxes d'urbanisme :
 - M. HMITO Abdellatif, demeurant 22 rue du 19 mars 1962.
 - M. et Mme LOUREIRO DE MORAIS, demeurant 15 rue des anciens combattants.
 - M. et Mme MAZE Guillaume, demeurant 3 rue des anciens combattants.
 - M. NCIRI Jamal, demeurant 30 rue Léon Blum .
 - M. et Mme NEVEU, demeurant 16 rue Léon Blum.
- Adopte les taux d'imposition 2008.
- Renouvelle la ligne de trésorerie de la ville de Grand-Couronne.
- Autorise M. le Maire à signer la convention entre la Ville et le Syndicat Libre du Clos des Essarts ainsi que le Syndicat du Clos des Essarts.
- Donne pour la durée du mandat, délégation à Monsieur le Maire dans un certain nombre de domaines visés dans la délibération correspondante.
- Crée cinq commissions municipales et deux commissions extra-municipales dont les attributions figurent dans les deux délibérations s'y rapportant et désigne les représentants qui y siégeront.
- Désigne les membres au sein des instances suivantes :
 - Dynamique Commerciale et Esthétique Urbaine.
 - Commission de Sécurité.
 - C.T.P./C.H.S.
 - Office Municipal des Sports.
 - Association Syndicale Libre Clos des Essarts n° 1 et Association Syndicale du Clos des Essarts 2ème tranche.
 - Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Banlieue de Rouen.
 - Les établissements scolaires, à la mission locale et à la sécurité routière.
- Elit les cinq représentants titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres.
- Attribue le bénéfice de la prime communale à la construction aux deux familles couronnaises suivantes :
 - à M. Stéphane BRETON et Melle Fabienne HUREAU demeurant, 4 bis rue du Paradis aux Essarts à Grand-Couronne.
 - à M. et Mme DANTAS José-Manuel, demeurant 136 ter rue Pasteur à Grand-Couronne.
- Sollicite auprès du Département de la Seine-Maritime, une aide financière la plus élevée possible, afin de financer le projet « les 12 heures de la Musique » qui se déroulera le 26 avril 2008.
- Modifie le montant de la subvention accordée à l'U.C.A.E. déjà adoptée lors du Conseil Municipal du 14 décembre

- 2007 et destinée au règlement des bons d'achat remis, dans le cadre de Grand-Couronne Ville en Fête.
- Applique les tarifs du voyage à Seelze du 23 au 26 mai 2008.
 - Alloue une subvention exceptionnelle au collège J. Renoir permettant l'accueil d'élèves d'un établissement de la Realschule qui aura lieu en avril 2008 dans le cadre du jumelage.
 - Fixe l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires à l'ensemble des agents municipaux des catégories B et C sous réserve que leurs missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires et abroge les précédentes délibérations portant le même sujet.
 - Fixe le taux des déplacements temporaires des personnels de la Ville de Grand-Couronne en Province et à Paris, pour les frais d'hébergement.
 - Vote le versement d'une indemnité de fonction comme indiqué dans la délibération pour le Maire, les Adjointes et les Conseillers Délégués.
 - Autorise M. le Maire à signer une convention entre la Ville et M. Frédéric FIEVET, Consultant/Intervenant-formateur, relative à l'accompagnement à la parentalité,
 - Valide les actions proposées dans le cadre de la programmation initiale 2008 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.
 - Attribue les deux subventions exceptionnelles suivantes pour l'organisation de deux séjours pédagogiques :
 - au lycée Fernand Léger : à Chatel.
 - au collège Matisse : au Centre P.E.P. LE Hedraou-Perros Guirrec et au Futuroscope.
 - Acquiert auprès de M. PERDRIX Jean, demeurant 34 rue de Seelze et auprès de Mme RIVOAL Gisèle, demeurant 36 rue de Seelze, deux parcelles de terrain cadastrés AK 530 et AK 1462.
 - Modifie la délibération du 15 novembre 2007 et cède à la S.C.I. du Petit-Essart, représentée par son Président Simon Thabaut, deux parcelles de terrain nu cadastrées AT718 pour 2 039 m² et AT706 pour 5 927 m².
 - Décide d'étendre et de modifier le champ d'application du droit de préemption urbain du hameau des Essarts.
 - Sollicite auprès de l'ADEME et du S.I.E.R. une aide financière, la plus élevée possible, afin d'acquérir un véhicule utilitaire électrique pour le service propreté.
 - Attribue des lots, coupes et récompenses dans le cadre des cérémonies à l'occasion des Palmarès sportifs.

Fin de séance à 19 h 25.

Grand-Couronne, le 28 Mars 2008.

**Le Maire,
Patrice DUPRAY
Vice-Président du Conseil Régional
Maire de Grand-Couronne**